

M.G.MOLINARD
Président Départemental des DDEN
Ecole Maternelle Bastide St Jean
11 rue de la Boiserie – 13012 MARSEILLE
president.dden13@yahoo.com

RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AUX DÉLÉGUÉS EN FONCTION

À Marseille le 26/03/21

Objet : renouvellement quadriennal en 2021 des délégués départementaux de l'éducation nationale.

Ref : BOEN N° 32 du 27 août 2020
circulaire du 24-7-2020 MENJS – DGESCO C2-3

Cher(e)s ami(e)s délégué(e)s,

Le mandat des délégués départementaux doit être renouvelé en 2021.

Nous devons établir, conjointement avec le service de l'Inspection d'académie en charge des DDEN, la liste des candidatures. L'Inspecteur d'académie doit consulter le président départemental comme le prévoient les articles D. 241-26 et D. 241-30 du Code de l'Éducation. Il est nécessaire d'engager cette consultation dans les meilleurs délais, afin de recueillir l'avis du Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

C'est pourquoi nous aimerions avoir la confirmation de votre engagement laïque pour la fonction bénévole et militante de DDEN, pour la prochaine période de 4 années, à compter de la rentrée de septembre 2021.

Nous vous rappelons que ce titre officiel exige dévouement à l'École publique et la participation aux réunions d'échanges prévues par le Code de l'Éducation. La mission précise que le DDEN procède régulièrement à la visite de l'école auprès de laquelle il est affecté et qu'en qualité de membre de droit du conseil d'école, il convient d'y être présent, tout comme aux réunions d'échanges prévues dans le Code de l'Éducation. La fonction revêt également une action dans le domaine éducatif global de l'enfant dans le temps périscolaire.

- ✓ La démarche de renouvellement n'arrête pas le mandat en cours et chaque DDEN est en fonction jusqu'à la veille de la rentrée scolaire de septembre 2021.
- ✓ Si toutefois vous ne souhaitez pas renouveler votre mandat, merci de nous en informer en nous le précisant sur la fiche.
- ✓ Tous les DDEN sont concernés par ce renouvellement dit « général », même les Délégués qui ont été nommés au cours de l'année 2020/2021.

Penser également à nous faire connaître de nouveaux candidats potentiels qui répondent aux critères de la fonction et auxquels une notice de candidature pourra être adressée.

Nous joignons le formulaire de candidature.

Ce formulaire est à retourner par courriel ou courrier postal **avant le 30 mai 2021.**

✉ : Mr G.MOLINARD - Président départemental des DDEN 13
Ecole Maternelle Bastide St Jean
11 rue de la Boiserie – 13012 MARSEILLE

@ : president.dden13@yahoo.com

Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement pour l'école de la République et dans l'attente de la réception de votre fiche de candidature, nous vous assurons de nos salutations laïques et cordiales.

Le président départemental
des DDEN des Bouches-du-Rhône
G.MOLINARD